

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

Coloured pages/
Pages de couleur

Pages damaged/
Pages endommagées

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Pages detached/
Pages détachées

Showthrough/
Transparence

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Continuous pagination/
Pagination continue

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

LES LIVRES A L'INDEX⁽¹⁾

Un jugement d'une grande importance, vu la question qu'il soulève, vient d'être rendu à Montréal, contre MM. Cadieux & Derome, par l'Hon. juge Davidson.

Durant l'été dernier (1889), MM. Cadieux & Derome, libraires à Montréal, cédant aux instances réitérées de M. L. H. Taché d'Ottawa, qui se disait en état de placer un grand nombre d'ouvrages du catalogue de leur maison, acceptèrent de fournir les ouvrages qui seraient demandés par l'intermédiaire de M. Taché, parmi les ouvrages qu'ils ont l'habitude de vendre.

En septembre dernier, M. Taché transmit d'Ottawa trois cents bulletins de souscription aux œuvres de Victor Hugo ! œuvres complètes même !

On peut juger de l'étonnement des associés de cette maison en recevant un pareil envoi.

Réponse immédiate fut faite à M. Taché de reprendre ses bulletins, attendu que la librairie Cadieux & Derome est une librairie catholique et qu'elle ne peut importer ni faire circuler dans le public aucun ouvrage à l'INDEX. Et les *Misérables*, ainsi que *Notre-Dame de Paris*, sont nommément mentionnés dans la liste dite : *Index librorum prohibitorum*.

Sur réclamation par M. Taché, que la vente des œuvres de Victor Hugo est permise, M. Derome, l'un des associés de la librairie, déclara qu'il était prêt à s'en rapporter à l'opinion, soit de Sa Grandeur Mgr Fabre, soit de l'archevêque de Saint-Boniface, oncle de M. Taché, soit d'un autre théologien. Divers noms furent mentionnés, entr'autres ceux de Monsieur l'abbé Colin, supérieur de Saint Sulpice, et du R. P. Ruhlmann, de la compagnie de Jésus. Ce dernier fut finalement accepté.

Le R. P. Ruhlmann déclara immédiatement que MM. Cadieux & Derome ne pouvaient pas, en conscience, importer et répandre, les œuvres complètes de Victor Hugo, dont deux étaient nommément à l'index.

M. Taché ne voulut pas accepter cette décision, et il résolut d'avoir recours aux tribunaux civils. Nous négligeons, dans cette narration, plusieurs faits qui ont bien leur importance au point de vue civil, mais qui n'ont pas de rapport avec la question que nous voulons porter à la connaissance de nos lecteurs.

MM. Cadieux & Derome soulèveront dans leur défense plusieurs points de droit fort importants, que la Cour Supérieure ne paraît pas avoir jugés. La Cour d'Appel aura à s'occuper de cela. Et nous n'en parlerons pas ici pour le moment.

(1) Nous sommes heureux de pouvoir mettre sous les yeux de nos lecteurs la communication suivante, relative au procès qui nous a été intenté si injustement.

Nous désirons attirer l'attention sur la jurisprudence étrange en face de laquelle se trouveraient placés les catholiques, si le jugement qui vient d'être rendu pouvait être regardé comme la véritable jurisprudence de cette province.

Les deux parties en cause sont catholiques. M. Taché est même parent et allié aux meilleures familles canadiennes françaises et catholiques. L'obligation de ne pas répandre de mauvais livres s'impose à lui comme à MM. Cadioux et Derome, et avec autant de force. Il n'est pas plus permis à lui, catholique, de prendre des souscriptions pour des œuvres à l'Index, qu'à une librairie catholique de les importer et les vendre. Le tribunal avait donc à juger une difficulté élevée entre deux catholiques, à savoir si, une librairie catholique, portant le nom de librairie Saint-Joseph, pouvait être forcée de répandre en cette province des livres mauvais, ou de payer à son agent, un catholique, sa commission, savoir \$3,386.25. Un article de notre loi annule les contrats dont la considération est illicite, *contraire aux bonnes mœurs* ou à l'ordre public. Or, quant un livre a été jugé assez immoral ou assez impie pour être mis sur la liste de l'Index, n'est-ce pas assez pour satisfaire un tribunal, surtout lorsqu'il s'agit de deux catholiques ? Qui doit être juge de la moralité d'un ouvrage ? Quand dira-t-on qu'un livre est *contraire aux bonnes mœurs* ? Faudrait-il plier les consciences catholiques à l'interprétation que les protestants donneront à ces mots, et à l'application qu'ils jugent à propos d'en faire ? Faudra-t-il adopter les idées particulières de celui-ci ou de celui-là.

Dans notre siècle, il se produit malheureusement des opinions bien étranges sur la moralité des livres—des opinions en face desquelles nos ancêtres se seraient indignés.—On trouve des hommes qui ne voient de mal nulle part, soit qu'ils soient affligés d'une complète myopie morale, soit qu'ils aient fait descendre dans les bas-fonds leur intelligence et leur cœur.—Faut-il les prendre pour experts et juges des bonnes mœurs !

Il faut donc une règle qui empêche les interprétations et les opinions abusives. Et si cette règle n'existe pas ailleurs, elle se trouve au moins dans l'église catholique. Quoi de plus naturel que de demander l'application de cette règle entre deux catholiques !

Dans la cause de Taché vs Cadioux et al. le juge s'est trouvé être protestant. Mais ce n'eût pas été la première fois qu'un juge protestant eut donné effet, entre catholiques, à des règles de conscience qui affectent des contrats civils. Car le consentement est la condition première de tout contrat, or un catholique ne doit jamais être censé avoir consenti à une chose qui lui est défendue en conscience, et l'autre catholique qui a traité avec lui ne peut non plus être censé avoir voulu demander une chose semblable. Il y a là un élément qui affecte le consentement, et conséquemment le contrat même.

Le juge Davidson s'est placé en dehors des lois catholiques.

Après avoir admis que les *Misérables* et *Notre-Dame de Paris* son à l'Index, il dit :

"Let the fact be granted, can it affect a civil contract? To say yes would be to lay down the principle that the Congregation de l'Index, or the ecclesiastical authority of any other church, would have the power, as between the members of its own communion, to interpret, qualify or even annul contracts."

Non, l'Église n'a pas le droit d'annuler les contrats civils ; mais nous réclamons pour elle le droit de se faire juge de la moralité d'un livre et de le déclarer *contraire aux bonnes mœurs* ; nous réclamons pour elle le droit d'obliger les catholiques en conscience à ne pas contribuer à répandre ce livre. Et nous prétendons que cette obligation, en conscience, doit être respectée chez les catholiques, du moins lorsqu'il s'agit de rapports entre les membres de cette religion. Que deviendrait alors le grand principe de la liberté de conscience ? S'il fallait qu'un libraire catholique fut obligé en loi d'importer tous les livres qu'un agent peu scrupuleux s'engagerait d'importer en leur nom, où en serions-nous ?

* * *

L'hon. juge est ensuite entré sur le terrain littéraire ; il a fait un grand éloge des œuvres de Victor Hugo, tout en faisant quelques réserves. Il dit :

That Hugo has written things which marred his genius and has committed himself to views which many men would repudiate, are undeniable facts, but all the same he was a great writer, poet and dramatist, and an imposing central figure in the nineteenth century literature of France. No one can read his works without agreeing with this moderate praise of what he was and what he felt. "In his moral nature we shall find much that is strong, elevated and tender, a true passion for France, a true sympathy for the poor and the oppressed, a true fondness for children." Another eminent writer declares that "it may be asserted without the least fear of contradiction, that Victor Hugo will hold to all posterity the position of the greatest poet and one of the greatest prose writers in France." One of the reverend witnesses for the defence spoke of his works as being "*magnifique au point de vue littéraire.*"

C'est le cas de dire que la forme l'emportera sur le fond. On pourra, pourvu qu'on sache se servir d'un langage imagé, fleuri, résonnant bien, brillant, dire les choses les plus absurdes, les plus impies, les plus obscènes mêmes, sans être immoral, sans écrire des choses contraire aux *bonnes mœurs*. Le juge ne le dit pas ; mais c'est la conséquence naturelle de ses remarques.

Il ne manque pas d'écrivains modernes qui ne savent pas voir plus loin que la forme ; qui ne jugent une pensée qu'en examinant en détail les mots qui l'expriment ; mais à cette cohorte de critiques superficiels, nous en pouvons opposer d'autres en plus grands nombres qui, estimant mieux le vrai et le beau, que le faux et l'obscène, ont su aller plus loin que la forme, et venger la morale outragée. Et ce ne sont pas seulement des écrivains catholiques, mais ce sont tous ceux qui ont reçu en partage le sens de l'honnêteté.

La connaissance imparfaite que l'honorable juge a de la littérature française, l'a probablement empêché de trouver ces auteurs.

M. Frédéric Godefroy, peu suspect de cléricisme, a écrit une belle *Histoire de la littérature française* depuis le XVII^e siècle jusqu'à nos jours; et son ouvrage a été couronné par l'Académie française. Tout en proclamant Victor Hugo le premier poète lyrique, non seulement de la France, mais de toutes les nations anciennes et modernes. (2^e éd., XIX^e siècle. Poètes, tome II, page 105), il prononce quelques jugements que nous croyons devoir citer :

“ Les croyants, dit M. Godefroy, ont énergiquement reproché à Victor Hugo son doute systématique, et ils ont eu raison, car c'est une mauvaise action que de travailler à ébranler la foi dans les âmes.” (Ibid. p. 69).

“ Nous allons avoir à déplorer des écarts d'une tout autre nature et bien autrement sérieux.

“ La perfection du rythme est quelque chose d'incomparable et d'éblouissant dans les *Chansons des rues et des bois*.....Mais le livre est d'une *immoralité repoussante*. La pudeur semble ne plus exister pour le poète, qui se complait dans un *cynisme sans nom*, et traîne dans les mauvais lieux la robe blanche de sa muse..... Il mêle à ses tableaux des détails obscènes, il associe toute la nature à la dépravation de ses chants. Les splendeurs de la forme ne peuvent garantir le lecteur d'un profond sentiment de tristesse et de dégoût.” Ibid. p. 85-86.

“ *L'Art d'être grand-père* vint attester la fécondité du génie du poète presque octogénaire.. Si trop souvent on est attristé en retrouvant dans ce poème des déclamations violentes, des sorties philosophiques et anti-chrétiennes, des apologies solennelles et emphatiques des choses mauvaises, on peut au moins reposer ses yeux sur des tableaux frais et riants.” Ibid. p. 96.

“ Pourquoi ne s'est-il pas arrêté sur cette œuvre dont quelques parties au moins sont dignes de lui ? *Le délire de la passion irrégulière* vient de lui faire écrire une œuvre *détestable* par l'inspiration, et dont pas une page ne rappelle l'illustre poète : *Le Pape*.” Ibid. p. 102.

Après une critique élogieuse de *Notre-Dame de Paris*, M. Godefroy ajoute :

“ Pourquoi faut-il que ce soit une œuvre dangereuse par la profusion des images sensuelles, par la multiplicité des peintures et des images lascives qui s'y trouvent rassemblées ? l'idée mère, l'idée philosophique de l'ouvrage soulèverait elle-même bien des objections. Victor Hugo n'a-t-il pas dit plus tard qu'il avait voulu mettre en scène dans *Notre-Dame de Paris* “ l'homme luttant contre la “ fatalité du dogme,” et n'a-t-il pas en grande partie innocenté Claude Frollo comme une victime du célibat ? ” (XIX^e siècle, Prosateurs t. II p. 118.)

Nous ne parlerons que pour mémoire du passage (du discours sur le *Centenaire de Voltaire*) où l'orateur, rappelant l'œuvre du Christ sur la terre, présente Arouet comme le véritable continuateur de la mission évangélique.” (tome I, p. 289.)

Nous pourrions prolonger les citations, et les multiplier presque à l'infini. Ce qui précède suffit d'ailleurs.

* * *

La maison Cadieux & Derome a décidé de ne pas accepter ce jugement et d'en appeler. Nous ferons connaître plus tard à nos lecteurs quel sera le sentiment de notre haute cour provinciale.

L'ÂME ET LA PHYSIOLOGIE.

Il y a longtemps qu'on l'a remarqué, l'esprit scientifique n'est pas la même chose que le génie des langues. Les Grecs, qui n'étaient pas savants, appelaient du nom de *physiologie* la science de la nature, et il faut avouer que l'expression était assez fidèlement appliquée à l'idée. Nos contemporains sont certainement bien supérieurs aux Grecs dans la hiérarchie du savoir ; aussi usent-ils des mots de manière à désespérer l'étymologie. La *physiologie* est pour eux l'étude des fonctions des organes vivants. La disproportion entre le mot et la chose est vraiment excessive. Mais, en pareille matière, il suffit qu'on soit prévenu.

C'est de la physiologie des modernes, on le comprend, que nous voulons nous occuper, et ce n'est pas sans motif, on le verra plus loin, si l'on veut bien nous faire l'honneur de nous lire.

La fonction d'un organe n'est pas une entité surajoutée à l'organe, comme un cheval à une voiture, c'est l'organe, en tant qu'il est capable d'agir, et son acte n'est pas autre chose que l'organe en tant qu'il agit. Le physiologiste remonte de l'acte à la fonction : il faut connaître ce qui est pour savoir ce qui peut être. L'observation de l'organe agissant, tel est l'objet immédiat de la physiologie, et la détermination du mode suivant lequel l'organe agit, son objet définitif. Inutile d'entrer dans le détail des procédés que cette étude comporte, d'expliquer comment elle appelle à son secours la physique, la chimie, l'anatomie, employant tour à tour le scalpel, la cornue, le microscope, la balance ; comment elle isole les organes, en provoque le jeu : une seule chose nous importe en ce moment, et elle est indubitable, c'est que la physiologie, en définitive, n'a qu'un instrument, le sens externe. Elle regarde, elle palpe, elle écoute, elle flaire, elle goûte ; elle s'exerce exclusivement sur un objet matériel, étendu, coloré, quelquefois sonore, odorant et sapide. Mais cela n'empêche pas les physiologistes de faire fréquemment des excursions dans le domaine de la psychologie, tout en croyant rester sur leurs propres terres.

La pensée est à proprement parler l'exercice de l'intelligence. Les physiologistes donnent à la signification de ce mot plus d'étendue. La pensée est pour eux l'ensemble des phénomènes *psychologiques*, c'est-à-dire de ces états particuliers de l'âme que chacun de nous connaît si bien, et qui se révèlent à tout instant dans nos paroles, lorsque nous disons : Je sens, je connais, je veux. Qu'il nous soit permis de parler ici la langue des physiologistes, pour la commodité de la discussion.

La pensée offre un caractère fort remarquable : elle ne peut tomber sous les sens. Qui a jamais touché, vu, entendu, goûté, flairé une sensation, une idée ? Y a-t-il rien de plus absurde qu'un désir sonore, coloré, liquide, gazeux, solide, chaud ou froid ? Il semblerait donc que l'étude de la pensée, c'est-à-dire des phénomènes psychologiques, dût être soustraite à la physiologie. Tel n'est point l'avis des physiologistes. Ces savants réclament à grands cris l'homme tout entier. Il n'y a pas, disent-ils, de différence radicale entre les phénomènes qui s'accomplissent dans le sujet humain. Un organisme vivant n'a pas deux manières d'agir, ses actions sont de même ordre, dans le cerveau comme dans le foie, mouvements matériels des deux côtés. Les sécrétions du foie sont du ressort de la physiologie, tout le monde en convient ; donc tout le monde doit convenir que la pensée, c'est-à-dire la fonction du cerveau rentre dans la même condition. La psychologie, science de rêveurs, n'a rien à démêler en ces matières.

Cette prétention, qu'on veuille bien le remarquer, n'est pas le propre des matérialistes et des positivistes. Parmi les savants qui ont un nom, peut-être en est-il fort peu qui ne *croient* pas à l'âme. Mais, pour le plus grand nombre, l'âme n'a rien de *scientifique*, ce qui veut dire qu'elle échappe à la grosse expérimentation par le scalpel, la balance et la cornue ; et, pour ce beau motif, on étudie ses phénomènes comme si elle n'existait pas. Au point de vue de la méthode, il semble qu'il n'y a que des matérialistes. L'âme à son tour est devenue une hypothèse inutile, du moins dans la démonstration.

Les écoles de médecine sont la source d'où le matérialisme s'est répandu sur notre pays. Il n'y a pas lieu de s'en étonner. La méthode, je ne dis pas *physiologique*, mais des *physiologistes*, est le germe qui contient cette affection pernicieuse de l'âme. Les jeunes gens qui fréquentent les amphithéâtres en sont les premiers atteints. Rien de plus naturel : ils ont pour tout préservatif le savoir philosophique du bachelier ès lettres. Leurs maîtres, hélas ! qui sont passés, comme eux, de la salle académique sur les bancs de l'amphithéâtre, puis comme quelques-uns d'entre eux le feront un jour, des bancs de l'amphithéâtre dans la chaire du haut de laquelle ils leur distribuent maintenant le savoir qu'ils possèdent, leurs maîtres n'en savent pas plus qu'eux. Ils en savent moins : les manipulations ont usé en partie le peu qu'ils savaient. Ce n'est pas moi qui le dis. Un homme peu suspect et qui a pu les

étudier de près, M. Vacherot, ne craint pas d'écrire, avec l'attention polie de désigner les savants par la science qu'ils professent : "N'ayant guère pour toute science du moral que les seules notions que la psychologie animale peut donner, elle (la physiologie) s'en tient aux grands traits, pour ne pas dire aux gros traits de la nature humaine, c'est-à-dire à ceux qui lui sont communs avec l'animalité." M. Vacherot est peut-être encore trop généreux : on ne connaît bien l'animal qu'en le comparant et l'opposant à l'homme bien connu. M. Tissot écrit de son côté : "Les physiologistes sont malheureusement si peu psychologues, qu'ils ont rarement distingué ce qui doit l'être, et que leur méthode, leur classification et leur vocabulaire, en ce qui touche les phénomènes spirituels, laissent considérablement à désirer... De là des faits qu'ils croient avoir observés chez les animaux, et qui n'en sont que l'apparence, tels que la comparaison, le jugement, la généralisation, l'induction, la déduction... Ils confondent tout, depuis la conception jusqu'à la sensation."

L'insuffisance de la physiologie est donc incontestable. Peut-être sa confiance en elle-même ne l'est pas moins, c'est du reste un défaut de jeunesse ; la physiologie n'est pas encore adulte. On conçoit quels effets regrettables doivent produire toutes ces causes réunies : *Inde mali labes*.

Mais qu'importe après tout, si les physiologistes ont la vérité pour eux ? Périssent le spiritualisme, périssent la morale, périssent l'humanité, périssent l'univers, si la vérité le demande ! Les droits de la vérité sont supérieurs à tout.—La vérité n'est pas si dangereuse. Cherchons-la avec une entière bonne foi, c'est-à-dire avec un désir sincère de la trouver. Examinons les faits et les théories. On verra que le spiritualisme, la morale, l'humanité et l'univers, n'ont rien à redouter de cette étude.

Mais il ne sera pas inutile de dire, avant d'entrer en matière, que nous voulons rendre service aux savants eux-mêmes. La science, pour les savants, est expérimentale, et n'est que cela. En dehors de l'expérience, il peut y avoir foi, crédulité, il n'y a jamais certitude. Il suit de là que les sens sont l'unique source de la vérité, de la science. Ébranler le témoignage des sens, c'est donc ébranler la science, c'est la détruire, car une science qui chancelle n'est plus science. Or, ici, l'attitude des savants est vraiment plaisante. Les sensations, unique fondement de cette science, qui est devenue pour eux un fétiche, ils ont pris à tâche d'en ruiner toute l'autorité. Ils en font de purs phénomènes cérébraux sans rapport avec le monde extérieur, de telle sorte que tout ce qu'ils prétendent savoir n'est plus qu'hypothèse et rêverie. N'est-ce pas leur rendre service que de leur démontrer qu'ils se trompent ! Qu'il nous soit permis d'essayer cette démonstration.

L'Âme et la Physiologie, par le P. J. de Bonniot, de la Compagnie de Jésus. 1 fort vol. in-8°.....Prix : \$1.75

LES PSAUMES DU BRÉVIAIRE

(Suite.)

III.—ORIGINE DU TEXTE EMPLOYÉ DANS LE BRÉVIAIRE

Le psautier du Bréviaire est celui de l'ancienne Italique, révisée par saint Jérôme. La vieille traduction latine, faite dès les premiers temps de l'Eglise sur les Septante, est une traduction de seconde main, une version de version. A ses imperfections propres elle joint les imperfections du texte grec. Les traducteurs grecs des psaumes, soit qu'ils eussent en main un exemplaire incorrect de l'hébreu, soit qu'ils manquaient de l'habileté suffisante pour le lire et le faire passer dans leur langue, ont donné une traduction différente du texte original actuel. En bien des passages, ils n'ont pas saisi le sens, ou bien ont lu autrement que les Massorètes, changeant les consonnes, mettant d'autres voyelles ou d'autres accents, et partout ont suivi trop servilement l'hébreu. Ils le rendent mot pour mot, et pour n'avoir pas en particulier tenu compte de la valeur des temps des verbes, ils ont des futurs ou des prétérits là où le sens exige le présent, le parfait ou le futur. La phrase a par suite une couleur hébraïque très forte. Les premiers traducteurs latins ont exactement reproduit avec tous ses défauts l'œuvre de leurs devanciers grecs. Ils l'ont fait, non dans la langue savante des orateurs et des rhéteurs, mais dans le langage populaire, dans le latin vulgaire que le peuple parlait à Rome et dans les provinces. Cependant, si le style incorrect et barbare de la *lingua rustica* augmente l'obscurité de notre psautier, il donne aux paroles des chantes sacrés une saveur, une force et une concision, qui les gravent dans la mémoire beaucoup mieux que si elles étaient parées de toutes les élégances du latin classique.

Par suite d'un emploi déjà plusieurs fois séculaire, le texte latin des psaumes avait subi des modifications, des altérations et était rempli de fautes de transcription. C'est pourquoi saint Jérôme, sur l'ordre du Pape saint Damase, entreprit, vers 383, de le ramener à sa pureté première. Mais l'illustre interprète n'y toucha qu'avec une extrême circonspection. Craignant, avec raison, de troubler, par de trop nombreux changements, les fidèles, habitués à lire l'ancien texte, qu'ils savaient par cœur, il se borna à corriger les contresens, et conserva les inexactitudes qui n'atteignaient que les expressions.

Toutefois, cette révision faite à la hâte ne parut pas à tous suffisante, et à la demande de Paula et d'Eustochium, saint Jérôme fit, en 387 ou 391, dans sa retraite de Bethléem, une seconde correction du psautier. Il y mit plus de soin qu'à la première et suivit une autre recension du texte grec, probablement l'hexaplaire notée d'astérisques et d'obèles. Plus tard encore, en 405, il traduisait les psaumes sur l'original ; mais son *Psalterium hebraicum* ne fut jamais admis dans la liturgie.

La première correction est appelée *Psalterium romanum*, parce qu'elle fut adoptée à Rome, du vivant même de saint Jérôme, pour les offices publics. Elle fut conservée dans la liturgie romaine jusqu'à saint Pie V. Ce pontife y substitua, dans le Bréviaire, le texte de la seconde révision, connue sous le nom *Psalterium gallicanum*, parce qu'elle avait été suivie dans les Eglises des Gaules et employée dans la liturgie gallicane. Le texte romain du psaume xciv fut maintenu à l'invitoire de Matines, mais au troisième nocturne de l'Epiphanie il est pris du psautier gallican. C'est ce dernier psautier qui a été introduit sans aucune correction dans l'édition authentique de la Vulgate, publiée par Sixte V et Clément VIII. A son antiquité, à son usage liturgique tant de fois séculaire s'ajoute donc la consécration officielle de l'Eglise pour le rendre vénérable à nos yeux.

IV.— DISCUSSIONS ACTUELLES SUR L'ANTIQUITÉ, LES AUTEURS ET LES TITRES DES PSAUMES

Tandis que la tradition juive et chrétienne et tous les exégètes catholiques proclament la haute antiquité du psautier, et rapportent la composition de la majorité des psaumes à l'époque qui s'étend du ^{x^e} au ^{iv^e} siècle avant notre ère, les critiques modernes rationalistes rabaissent leur âge et prétendent que le psautier presque tout entier ne serait que d'un ou deux siècles antérieur à Jésus-Christ. M. Renan, après avoir dit, dans le premier volume de sa romanesque *Histoire du peuple d'Israël* (p. 412), que le rôle de David comme psalmiste est " légendaire " reconnaît, au second volume (p. 46), qu' " il n'est pas impossible que David, qui avait du goût pour la poésie, ait composé quelques chants exprimant son allégresse triomphale et sa reconnaissance envers Jahvé. Mais aucun des psaumes ne paraît sérieusement pouvoir lui être attribué. Une exception semblerait pouvoir être faite pour le psaume xviii, qu'on lui prêtait, au moins dès le temps d'Ezéchias... Un fragment répété dans deux psaumes (Lx, 8-11 ;), cviii, 8-11)

aurait plus de chance de nous représenter une éructation poétique du temps du premier roi d'Israël . ”

M. Reuss (*Le Psautier, Introd.* p. 56) pense “ qu'un bon nombre de nos psaumes datent de l'époque de la domination macédonienne, des guerres des Ptolémées et des Séleucides, qui se disputaient la possession de la Palestine, des persécutions d'Antiochus Epiphane et du soulèvement patriotique des Machabées. ” Il ajoute que bien peu remontent à une époque antérieure à l'exil et à une période de l'histoire israélite signalée par une haute prospérité politique. La plupart, dit-il, ne sont point destinés à exprimer seulement des sentiments individuels, mais à peindre la situation de la nation prise en général. “ Dans la presque totalité des cas, il s'agit de persécutions religieuses, de l'antagonisme entre la religion d'Israël et le paganisme, avec lequel des apostats font cause commune. Les adversaires sont représentés partout comme les maîtres, les puissants, les oppresseurs ; leurs victimes sont à leur merci, et souffrent sans pouvoir se défendre. Si ce n'est pas toujours la violence ouverte qui les attaque, c'est du moins la calomnie, l'intrigue, l'injustice dans les relations sociales. Il est bien difficile de reconnaître dans les tableaux de ce genre l'époque du règne de David ” (p. 55). Ils peignent “ un peuple malheureux, qui n'a d'autres armes que la prière, qui exhale quelquefois ses plaintes avec une certaine amertume et avec les accents de l'impatience, mais plus souvent avec une confiance toute passive, et d'autant plus inébranlable en la justice divine qui ne saurait manquer de mettre un terme à ses maux ” (p. 59). De tels sentiments et de telles dispositions religieuses étaient inconnus encore à l'époque de Jérémie et des anciens prophètes. L'état de choses que reflète le psautier se rapporte exclusivement à la situation pénible et difficile décrite dans les livres des Machabées.

Avant de reléguer le rôle de David comme psalmiste au nombre des légendes, il faudrait détruire la double autorité historique et divine du second livre des Rois, dans lequel nous entendons David lui-même, sous l'inspiration du Saint-Esprit, s'appeler “ l'aimable chanteur des cantiques d'Israël ” (xxiii, 1) ; il faudrait rejeter sans raison les témoignages des juifs et des chrétiens, et refuser toute valeur aux titres mêmes des psaumes, qui attribuent à David la composition d'un certain nombre de cantiques.

Le raisonnement de M. Reuss pèche par plusieurs côtés à la fois. D'abord, il suppose, à tort, que David est l'auteur de tout le psau-

tier. Beaucoup de psaumes correspondent de fait à une situation autre que celle du règne de David ; ils conviennent parfaitement aux temps d'Ezéchias et de la captivité, époques de leur composition. Ensuite, la situation décrite dans les psaumes convient à plusieurs périodes de l'histoire d'Israël. Il y a toujours eu parmi les Juifs un mélange des bons et des méchants ; à maintes reprises, les Israélites pieux ont été persécutés par les impies, et les persécutions religieuses ne sont pas un malheur exclusivement propre au temps des Machabées. Les psaumes qui décrivent ces luttes ont donc pu être composés avant la date tardive qui leur est assignée : en réalité, tous se rapportent à quelque fait de l'histoire d'Israël, de David à Esdras. Quelques-uns, il est vrai, d'un caractère plus universel, s'adaptent très bien à des événements postérieurs. Mais il serait illogique d'en conclure qu'ils ont été composés dans telle ou telle des circonstances auxquelles ils s'appliquent. L'auteur du premier livre des Machabées (VII, 17) cite le ps. LXXVIII au sujet du massacre de soixante Juifs pieux par Alcime et Bacchide. L'application au siège de Jérusalem par Titus, aux premières persécutions de l'Église naissante serait aussi naturelle. En tenir compte pour fixer la date du psaume serait faire fausse route. Aussi, les critiques qui suivent ces règles subjectives rapportent-ils à différents événements les psaumes qu'ils appellent machabaiques.

A ces considérations, qui infirment, à elles seules, l'argument principal de nos adversaires, ajoutez que l'époque des Machabées, relativement courte et toute remplie de luttes continuelles, paraît peu favorable à la composition d'un si grand nombre de poèmes lyriques. L'histoire ne dit pas que la poésie ait brillé alors, et le peuple Juif n'a pas même gardé le souvenir de ces chœurs inspirés par les malheurs de la patrie, qui auraient donné une voix au sentiment national, et traduit en strophes vibrantes les plaintes et les espérances des persécutés. Enfin, la langue du psautier, loin d'avoir la teinte d'aramaïsme que la date assignée à sa composition laisserait soupçonner, est l'hébreu le plus pur, et appartient à l'âge d'or de la littérature hébraïque. Il ne suffit pas de supposer, avec Olshausen, que quelques hommes, doués de hautes qualités intellectuelles, ont maintenu dans sa pureté la langue hébraïque, ni de dire avec M. Reuss que les psaumes, composés ou du moins recueillis pour l'édification religieuse des Israélites, ont été écrits dans un langage déjà consacré par la loi, les prophètes, et les poé-

sies religieuses précédentes. Les faits suggèrent une autre conclusion : tous les documents juifs, postérieurs à la captivité, trahissent la décadence littéraire et l'altération de l'hébreu. Le psautier machabéen ferait seule exception.

2° En reportant les psaumes à une époque antérieure aux Machabées, nous ne voulons pas les attribuer tous à David. Si quelques Pères et commentateurs, dont l'avis n'a jamais fait autorité sur ce point, ont regardé le roi prophète comme l'auteur unique du psautier, d'autres docteurs, dès le IV^e siècle, ont affirmé le contraire. "Sachons, écrivait saint Jérôme, au prêtre Cyprien (*Epist.* cxi. 4), que c'est une erreur d'attribuer tous les psaumes à David, et non aux auteurs dont ils portent le nom." Et dans la préface du psautier hébraïque : "Nous attestons que tous les psaumes sont des auteurs nommés dans les titres." Les différences de contenu et de style confirment les données des titres et prouvent la diversité d'époques et d'auteurs. Le ps. LXXXIX est antérieur à David ; l'inscription l'attribue à Moïse. "Les psaumes qui appartiennent certainement à David se distinguent des autres par leur originalité, plus encore que par leur titre. On y reconnaît le génie fier, créateur, doué d'une sensibilité exquise, à la liberté des allures du poète roi, à la passion, à la prédilection du ton élégiaque, à une poésie pleine à la fois de grâces, de force et de mouvement, enfin à un cachet d'antiquité, à une manière plus autoritaire et plus dure, quand il s'agit de flétrir le vice et de reprendre l'iniquité" (Mgr Meignan, *David*. p. 151-152). Les inscriptions de la Vulgate lui donnent la paternité de 88 psaumes, dont deux seulement (le XLII^e et le CXXXVI^e), peuvent lui être refusés. D'autres sans titre sont certainement de lui, en sorte que plus de la moitié du psautier est son œuvre. La collection entière peut donc à bon droit porter le nom du plus brillant des psalmistes, de celui qui a servi d'inspirateur et de modèle à ses successeurs. Le concile de Trente, dans son décret des Ecritures canoniques, en qualifiant le psautier de *Davidique*—les actes en font foi—a employé la dénomination usitée dans le langage ecclésiastique, et n'a pas jugé la question des auteurs des psaumes. Les titres attribuent à Salomon le ps. LXXI, douze autres à Asaph, onze aux fils de Coré et le LXXXVIII^e à Ethan l'Ezrahite. Asaph n'est pas un personnage unique : le nom est collectif, il désigne Asaph le voyant, un des chantres de David, auteur des psaumes XLIX, LXXII et LXXVII, et plusieurs de ses descendants, héritiers de sa charge et de son inspiration poétique.

Du règne de David à la captivité, d'autres chantres sacrées, des fils de Coré, composèrent de beaux cantiques. Un seul, l'auteur du ps. LXXXVII, est connu par son nom ; c'est Héman l'Ezrahite. Les psaumes anonymes, c'est-à-dire sans titre, sont d'époques différentes. Ils ne peuvent être attribués, comme l'ont cru les rabbins et quelques Pères, ni à David, ni au psalmiste nommé dans les inscriptions précédentes. Beaucoup sont postérieurs au retour de la captivité. Il importe peu, d'ailleurs, de connaître leurs auteurs, puisqu'il est certain, remarque Théodoret (*In Psalmos, præf.*), que tous ont été écrits sous l'inspiration du Saint-Esprit.

3° Mais quelle est l'autorité des titres qui nous ont servi à déterminer quels sont les auteurs des psaumes ? A l'opposé de quelques anciens qui tenaient ces inscriptions pour authentiques et inspirées, en faisaient des parties intégrantes de l'Écriture et leur reconnaissaient une autorité divine, les critiques modernes n'en tiennent aucun compte. A leurs yeux, ce sont de pures conjectures, émises par les collecteurs du psautier, de simples gloses ajoutées après coup, sans valeur par conséquent, puisqu'elles expriment l'opinion individuelle de vulgaires inconnus. L'Église ne s'étant pas prononcée en faveur de l'authenticité de ces titres et ne les ayant jamais fait lire dans ses offices publics, il n'y a pour le catholique ni raison ni intérêt à soutenir leur canonicité et leur inspiration. La tradition ecclésiastique, qui leur est favorable, n'a pas de caractère obligatoire, car les Pères et les commentateurs, qui cherchaient en eux la clef du psaume, ont usé d'une grande liberté à leur égard. Les copistes en ont pris bien plus à leur aise encore, et les variantes du texte original et des anciennes versions sont une preuve évidente que les titres n'étaient pas fixés comme le texte lui-même, mais étaient livrés en partie aux conjectures des lecteurs ou des traducteurs. Leur existence et leur obscurité dans la version grecque témoignent de leur haute antiquité, les premiers traducteurs ne les comprennent déjà plus. Il n'y a donc pas lieu de les rejeter en bloc comme apocryphes. Pour ne pas en tenir compte, il faudrait avoir des raisons graves, et si le contenu du psaume ne les dément pas formellement, on doit les admettre. D'ordinaire, d'ailleurs, ils sont obscurs, et, en dehors du nom de l'auteur, ils font connaître, tout ensemble ou partiellement, la nature du psaume, la circonstance historique de sa composition, et l'air sur lequel il devait être chanté.

(à suivre)

E. MANGENOT, *Prof. d'Écriture sainte.*

LA SAINTE VIERGE EST NOTRE MÈRE

Ecce Mater tua.
Voilà votre Mère.

Un jeune saint qui était parvenu en très peu d'années aux plus sublimes vertus et à la plus haute perfection, laissait un jour éclater avec transport la tendresse toute filiale qu'il éprouvait pour la Reine des Anges ; et quelqu'un lui ayant demandé pourquoi il aimait tant la très sainte Vierge, cet ange de la terre regardant le ciel et laissant apercevoir sur son visage le céleste épanouissement de son amour, dit cette parole : " La mère de Dieu, c'est ma mère : *Mater Dei, mater mea est.* Comment ne l'aimerais-je pas ? "

Nous aussi, chrétiens, avec le même bonheur nous pouvons dire en regardant le ciel : La sainte Vierge est ma mère ; la mère de Dieu est aussi ma mère : *Mater Dei, mater mea est.* Comment ne l'aimerai-je pas ? Oui, la très sainte Vierge est réellement notre mère. C'est ce que je veux vous rappeler aujourd'hui ; nous vous dirons ensuite les devoirs que nous avons à remplir à son égard.

I

Marie est notre mère. Dans l'ordre temporel, mes frères, une mère nous est indispensable. Il faut qu'elle donne à l'enfant les premiers soins que réclame sa faiblesse. Son cœur maternel fait qu'elle compatit tendrement à toutes les peines et les souffrances de son enfant, lui donne un dévouement incomparable, et lui rend douces et faciles les privations les plus longues et les plus pénibles. Qui peut remplacer une mère pour un jeune enfant ? Qui a pour lui, lorsqu'il est malade et souffrant, autant de tendresse et de sollicitude que sa mère ? A qui s'adresse-t-il dans la maison lorsqu'il veut obtenir quelque faveur ? C'est sa mère qu'il implore ; c'est elle qui sollicite les faveurs qu'il désire. C'est elle qui adoucit les souffrances de la maladie par ses soins maternels. Aussi, mes frères, ne pouvons-nous nous empêcher de nous attendrir sur le malheureux sort d'un enfant qui a perdu sa mère. Pauvre enfant, disons-nous, il n'a plus de mère pour prendre soin de lui ? Comment sera-t-il élevé ? Qui lui apprendra la crainte de Dieu ? Qui pourra l'aimer comme sa mère ?

Dans l'ordre spirituel une mère ne nous est pas moins nécessaire et indispensable ; quels que soient notre âge et notre condition, ne nous faut-il pas une mère qui soit sainte et agréable à Dieu, pour lui présenter nos prières, intercéder pour nous, et sol-

liciter auprès de notre Père céleste les grâces dont nous avons besoin ? Nous sommes tous pécheurs, tous coupables, nous avons tous offensé notre Dieu ; comment pourrions-nous nous présenter devant lui pour solliciter notre pardon ? Consolons-nous, mes frères, notre divin Sauveur ne nous a point laissés orphelins ; *Non relinquam vos orphanos*. L'Évangile nous apprend que ce bon Maître, étant sur le point de consommer le grand sacrifice qui devait réconcilier le ciel avec la terre, nous dicta son testament d'amour. A cette heure mémorable, à ce moment solennel, du haut de sa croix, il abaisse ses regards, et voit à ses pieds, Marie sa mère et l'apôtre saint Jean, qui représentaient là l'humanité entière, disent tous les pères de l'Église. Jésus, d'une voix mourante, dit à sa mère en lui montrant du regard le disciple bien-aimé : Femme, voilà votre Fils ; puis s'adressant à saint Jean, et à nous tous dans sa personne : *Voilà, dit-il, voilà votre mère*. L'Évangile ajoute : Et depuis ce moment le disciple la traita comme sa mère, et Marie aussi nous a pris dès lors pour ses enfants, en nous gardant un cœur de mère, mais d'une mère la plus tendre et la plus dévouée. Du haut du Ciel, où elle règne sur un trône de gloire, au-dessus de tous les saints, plus élevée que les anges, elle abaisse sur nous ses regards pleins de bonté et de compassion ; elle contemple nos combats, elle compte nos victoires, elle connaît toutes nos douleurs et toutes nos souffrances ; elle voit nos périls, et son cœur, sensible comme celui d'une mère au moindre des maux de son cher enfant, nous la rend secourable. Elle s'adresse à Dieu, devient auprès de lui notre avocate, et en obtient tous les secours qui nous sont nécessaires. Voilà ce qu'on nous a enseigné du haut de nos chaires catholiques. Voilà ce que tous les chrétiens proclament. Ah ! mes frères, s'il nous était donné de connaître ce qui se passe dans le monde spirituel, nous verrions que c'est à Marie que sont dus tant de prodiges qui nous étonnent dans l'ordre surnaturel. Ce juste qui n'a point souillé la blanche robe de son baptême, doit à Marie la conservation de son innocence ; ce pécheur, ramené à Dieu des extrémités de la terre, lui doit sa conversion ; cet impie, éclairé d'un rayon de foi au plus fort de ses ténèbres, lui est redevable de sa lumière ; ces milliers de victimes arrachées à l'enfer, ne lui ont échappé que parce que la Reine des Cieux, s'inclinant du haut de son trône, leur a tendu la main au fond de l'abîme. Ces bonnes pensées, ces pieux mouvements du cœur, ces saintes inspirations que nous éprouvons

souvent, c'est Marie qui nous les fait arriver du Ciel par le ministère de notre ange gardien. C'est par Marie, dit saint Bernard, que Dieu a voulu nous donner son Fils. C'est aussi par elle qu'il veut que toutes ses grâces arrivent jusqu'à nous comme par un canal mystérieux. Oh ! que Marie est pour nous une bonne mère ! Mais quels sont nos devoirs à son égard ? C'est ce qu'il me reste à vous dire.

II

Marie étant notre mère, nous devons remplir à son égard tous les devoirs qu'un enfant bien né a à remplir envers les auteurs de ses jours. Ces devoirs sont l'amour, le respect, l'obéissance et l'assistance.

1° L'amour d'un enfant pour sa mère ne se prouve point, ne se raisonne point, la nature elle-même le met dans le cœur d'un enfant. Cet amour tendre et sincère doit donc être dans notre cœur et non pas seulement sur nos lèvres. Si nous le possédons, nous devons souvent penser à elle, lui faire part de nos pensées et de nos sentiments, de nos craintes et de nos dangers, de nos projets et de nos désirs. Nous devons la prier dans nos besoins, la consulter dans nos entreprises. Nous devons nous réjouir de la voir honorée et bénie par ces nombreux fidèles qui se pressent autour de ses autels pour acclamer ses vertus et ses prérogatives. Notre cœur doit être contristé lorsque nous rencontrons sur nos pas des délateurs de son culte. Quand le jour s'ouvre ou se ferme au son de la cloche, nous devons réciter l'*Angelus*, qui nous invite à saluer Marie pleine de grâce. Est-ce là ce que nous faisons ? Oh ! chrétiens, aimons notre mère du Ciel autant que saint Stanislas de Kostka, qui inventait des mots nouveaux pour l'honorer. Il demandait sa bénédiction à chaque action qu'il faisait ; il la priait comme il lui aurait parlé face à face. — Aimons-la autant que saint Bonaventure, qui la nommait, non seulement sa dame et sa mère, mais son cœur et son âme. — Aimons-la autant que saint Bernard, qui, enflammé d'amour pour elle, lui disait : Ravisseuse des cœurs, ne m'avez-vous pas ravi le mien ? — Aimons-la autant que saint Louis de Gonzague, dont le nom seul de Marie faisait battre le cœur et colorer les joues.

2° Nous devons respecter Marie. Le respect, la vénération, l'hommage dus à une personne doivent se mesurer à sa dignité, à son élévation. Or quelle n'est pas la grandeur de Marie ! Réunissez en elle tous les titres les plus flatteurs ; vantez sa naissance, ses per-

fections ! Dites qu'elle est le chef-d'œuvre de la toute-puissance du Créateur ! Vous ne pourrez jamais autant la louer et l'exalter que si vous l'appellez la Mère de Dieu. Mais la mère de Jésus est aussi notre mère, respectons-la donc. Ce sentiment si juste et si légitime dont le Sauveur a été animé à son égard, doit aussi animer notre âme et diriger notre cœur. La pensée de Marie, le saint nom de Marie, la vue de son image doivent suffire pour éveiller ces sentiments en nous, et nous porter à les manifester par notre conduite. Respectons donc les prérogatives de la sainte Vierge. Ayons le courage de défendre l'honneur de notre mère quand il est attaqué par l'hérésie ou l'impiété. Respectons les sanctuaires, les autels, les confréries, les congrégations de Marie.

3° Nous devons obéir à notre mère. Or, que nous commande-t-elle ? D'obéir à son divin Fils. Elle nous dit à tous ce qu'elle ordonna au serviteur des noces de Cana : Vous ferez tout ce que mon fils vous commandera : *Quodcumque dixerit vobis, facite*. Eh bien, que nous ordonne Jésus-Christ ? D'aimer Dieu par-dessus tout et le prochain comme nous-mêmes. Ces deux préceptes renferment toute la loi. Il veut que nous observions ses commandements : *Si vis ad vitam ingredi, serva mandata*. C'est ce que veut aussi la sainte Vierge. Hâtons-nous de lui obéir.

4° Enfin, nous devons l'assister. Notre cœur nous en fait une obligation. Pour cela, contribuons à l'érection de ses sanctuaires, à la décoration de ses autels ; aux magnificences de son culte. Donnons de grand cœur à notre mère ; nous placerons notre fortune à gros intérêts. — Mais surtout, n'oublions pas le désir de son cœur. Que veut-il ? Que demande-t-il ? Que nous unissions nos prières aux siennes pour la conversion des pécheurs. Rendons-nous à ses désirs. Quelle mission plus belle, plus honorable que celle-là ! Prier pour augmenter le nombre des serviteurs de Dieu et des enfants de Marie !

Je termine en vous disant : Voilà votre mère ! Elle en remplit la mission d'une manière admirable. Elle nous a été donnée comme telle par Notre-Seigneur Jésus-Christ. Elle est notre mère par le cœur ; soyons pour elle des enfants dévoués. Elle nous bénira dans le temps, elle nous couronnera dans l'éternité. Amen.

L'abbé JOUVE

Le missionnaire de la campagne, cours d'instructions simples et pratiques pour les missions, les retraites, les congrégations, l'adoration perpétuelle et la première communion, par M. l'abbé Jouve, 7e édition. 4 beaux vol. in-12... \$3.50, reliés \$4.50. L'extrait publié plus haut est de ce livre.

Du Divin Sacrifice et du Prêtre qui le Célèbre

Qu'on nous permette de rappeler ici une parole de saint Joseph de Copertino, que nous avons citée ailleurs, et qui a toujours fait sur nous une vive impression. Un évêque récemment élu, allant prendre possession de son diocèse, lui demandait ce qu'il pourrait faire pour la sanctification de son clergé : " Monseigneur, répondit le saint religieux, obtenez de vos prêtres deux choses, qu'ils récitent bien l'Office, et qu'ils disent bien la Messe ; cela suffira pour les sanctifier."

Ces deux choses doivent suffire, en effet ; car elles supposent ou amènent à leur suite toutes les dispositions et toutes les pratiques qu'exige la vie sacerdotale. Elles ne peuvent manquer de lui donner son véritable caractère, en en faisant une vie surnaturelle, éminemment chrétienne. Comme elles tendent toutes deux à ce but, qu'elles se soutiennent et se complètent à cet égard, il est à désirer qu'elles aillent toujours ensemble, et le prêtre doit attacher une grande importance à ne les pas séparer. Cependant, s'il était dans la nécessité de suspendre pendant quelque temps l'exercice de l'une ou l'autre, il n'y a pas de doute qu'il ne dût garder la seconde, de préférence à la première ; car le divin Sacrifice est la fonction la plus sainte, comme la plus auguste, de son sacerdoce, celle qui doit lui obtenir le plus de grâces et contribuer le plus puissamment à sa sanctification. Un des avantages les plus précieux que lui offre la récitation du saint Office, c'est de le mettre en état de bien célébrer à l'autel.

Est-ce à dire que, dans l'Institution du Sacrifice eucharistique, Notre-Seigneur ait eu pour but principal ou unique la sanctification de ses ministres ? Non, sans doute : son dessein était plus vaste et sa fin plus élevée ; il se proposait par-dessus tout la gloire de son Père et le bien spirituel de toute son Église.

A ce point de vue, on ne voit pas ce qu'il aurait pu faire de plus excellent et de plus digne de sa sagesse. Quel hommage plus glorieux pour la Majesté suprême que celui d'un Homme-Dieu prosterné en sa présence, et s'immolant à ses pieds comme une hostie de louange, d'action de grâces et de supplication ! Quelle intercession plus puissante en faveur de l'Église que celle de son divin

Chef se sacrifiant pour tous ses membres, et ne cessant d'offrir à son Père sa vie et son sang pour la conversion des pécheurs et la sanctification des justes ! Quel moyen plus efficace pour exciter et faire croître dans les cœurs des fidèles les sentiments d'admiration, de respect, de soumission, d'amour, dont ils doivent être animés envers le Dieu du ciel et le Sauveur du monde !

Mais, pour produire cet effet, pour procurer tant de gloire à Dieu et tant de grâces aux âmes, une condition est nécessaire : c'est que les saints Mystères soient célébrés dignement, d'une manière qui réponde à leur excellence et à leur sainteté. Il faut que, dans le prêtre, une vertu exemplaire précède et accompagne l'exercice de son sacerdoce. Si elle ne sert pas de préparation au divin Sacrifice, elle ne saurait en être le fruit.

Jésus-Christ est à l'autel comme il était au Calvaire, et il s'offre dans nos églises aussi réellement qu'à la croix ; mais il n'y est pas dans le même état, et il ne s'offre pas dans le même dessein. Au Calvaire, c'était une victime d'expiation, chargée des péchés du monde, qui se livrait à la divine Justice pour subir la rigueur de ses châtimens. Il consentait à mourir comme un criminel, à endurer tous les supplices, à essuyer tous les opprobres, à être en butte à tous les blasphèmes. A l'autel, c'est une hostie glorieuse immortelle, impassible, qui n'a plus à payer à la Majesté divine qu'un tribut de louanges, de gratitude et de supplications. Il veut bien encore être immolé, mais d'une autre manière que la première fois, avec un autre appareil, par des ministres dignes de lui, choisis par lui et remplis de son esprit. Il demande qu'on l'offre avec respect et avec amour, comme il convient à sa sainteté et à sa grandeur, que ses prêtres, en l'immolant, s'immolent eux-mêmes, qu'ils s'unissent à lui comme à leur chef, qu'ils entrent dans ses intentions, qu'ils s'associent à ses devoirs envers son Père, à ses adorations, à ses prières, à ses actions de grâces. Il exige qu'ils ne fassent avec lui qu'une même hostie, et qu'un même feu consume l'holocauste et ceux qui y prennent part. Enfin, il veut que son Sacrifice se célèbre sur la terre avec la même religion qu'au ciel, parmi les bienheureux et les anges. De là dépend le fruit qu'il doit produire dans le prêtre comme dans les fidèles.

S'il se faisait autrement, si la divine Victime n'était pas honorée au saint autel comme elle doit l'être, si elle n'y était pas entourée de foi, de pureté et d'amour, elle ne perdrait rien, sans doute, de son excellence et de son mérite, elle ne laisserait pas d'être l'objet

des bénédictions des anges et des complaisances de l'auguste Trinité, mais l'offrande qui en serait faite et les prières dont elle serait accompagnée seraient loin de produire les mêmes effets. En même temps qu'il demanderait miséricorde pour les âmes fidèles et les cœurs repentants, le sang du Sauveur crierait vengeance, comme au Calvaire, contre les profanateurs : il deviendrait un sujet de condamnation pour les ministres indignes, et pour l'Église un scandale et une calamité.

Voilà des idées que nous avons eues bien des fois au pied de l'autel, en pensant aux desseins de Notre-Seigneur dans l'Eucharistie, et aux afflictions de la sainte Église parmi les périls des temps présents. Voilà sur quoi nous désirons appeler les réflexions de nos frères dans le sacerdoce, et surtout éveiller de bonne heure l'attention des aspirants au divin Ministère. Si le mystère de l'autel est ce que le Fils de Dieu nous a laissé de plus auguste et de plus précieux, n'est-ce pas ce qui demande de nous le plus d'honneurs et de vénération ? Si le divin Sacrifice est la source de toute gloire pour Dieu et de toute grâce pour les âmes, qu'y a-t-il de plus propre à enflammer notre ferveur et à soutenir notre confiance ? Si la fonction la plus sublime et la plus salutaire du sacerdoce est de consacrer le corps et le sang du Sauveur et de l'immoler à son Père, qu'est-ce qu'un prêtre doit désirer avec plus d'ardeur que de se rendre digne de ce ministère et de l'exercer saintement ?

Dès lors, que peut-on faire de plus excellent que de propager dans l'Église l'estime du saint Sacrifice et l'amour de la divine Victime ? Quoi de plus désirable surtout que d'accroître et d'animer ces sentiments dans le cœur des ministres sacrés ?

Nous sommes bien éloignés de penser que la foi aux divins Mystères s'affaiblisse parmi nous, ou que l'adorable Sacrifice soit célébré aujourd'hui avec moins de respect que dans les siècles passés. Nous voyons, au contraire, la dévotion à l'Eucharistie se manifester en beaucoup d'endroits par d'éclatants témoignages, inconnus à nos pères. Mais la religion a, comme toutes les vertus, une infinité de degrés ; et ce que Notre-Seigneur mérite d'hommages au saint autel est tellement au-dessus de tout ce qui se peut faire ou imaginer, qu'il faudrait ignorer entièrement sa grandeur et ses desseins pour ne pas souhaiter de le voir honorer de plus en plus, et ne pas se faire un bonheur de contribuer en quelque chose à l'accroissement de son culte.

Tel est le sentiment qui nous a porté à composer cet écrit sur le divin Sacrifice et sur la manière dont il demande à être célébré.

Comme toute dévotion doit avoir pour base une foi solide et éclairée, nous commencerons par établir l'excellence infinie et l'efficacité souveraine du sacrifice du Sauveur. Nous montrerons qu'il faut reconnaître dans cette institution, non un acte religieux seulement, ou un simple exercice liturgique semblable à beaucoup d'autres, mais une œuvre toute divine dont nulle autre n'approche, un mystère qui renferme et qui complète tous les autres mystères, le centre et le lien de la vraie religion, de la religion éternelle et universelle dont le Fils de Dieu est l'auteur, un hommage qui a été, qui est et qui sera à jamais le principe et le complément de tous les devoirs rendus à la Majesté divine, la source de toutes les grâces et de tous les biens surnaturels répandus dans les âmes, au ciel et sur la terre. Tel sera l'objet de notre première partie, partie dogmatique où nous tâcherons d'être bref, sans laisser d'être clair. Dans la seconde, qui sera toute pratique, après avoir dit quel est le rôle du prêtre dans l'oblation de la divine Victime, et avoir montré l'excellence, la sainteté et la valeur de ses attributions, nous nous appliquerons à faire sentir quelles obligations sa charge lui impose, dans quelle innocence il est tenu de vivre, et quel degré de vertu il doit s'efforcer d'acquérir. Ensuite, nous indiquerons ce qu'il doit faire chaque jour, soit avant, soit pendant, soit après le saint Sacrifice, pour s'acquitter saintement de son ministère et pour exercer avec fruit le pouvoir le plus auguste qui lui ait été confié.

Il serait superflu de confesser notre impuissance à traiter une pareille matière. Quiconque entreprend de parler des choses divines doit se résigner à ce tourment de sentir sa pensée au-dessous de son sujet, et ses expressions au-dessous de sa pensée. Pour le sacerdoce du Sauveur, en particulier, on sait que saint Paul l'a qualifié d'ineffable, et que les plus grands Docteurs se sont reconnus incapables d'en célébrer les merveilles. Que pourrions-nous en dire d'ailleurs qui n'ait été dit avant nous, mieux que nous ne le dirons ? Mais cette considération ne nous décourage pas. Pour être utile aux âmes, il n'est pas nécessaire de leur révéler des choses inconnues, ou de leur apprendre ce qu'elles ignorent : il suffit de leur rappeler ce qu'elles oublient ou à quoi elles ne pensent pas assez. Le meilleur service qu'on puisse rendre aux ecclésiastiques comme aux fidèles, c'est de les faire réfléchir aux véri-

tés qui leur sont familières et qui les touchent de plus près. Sur le sujet que nous abordons, en particulier, nous croirions avoir atteint notre but si nous parvenions à inspirer à un certain nombre de nos frères une résolution efficace de se bien recueillir chaque matin au pied du saint autel, de considérer avec foi la divine Victime qui se met entre leurs mains et qui descend dans leur cœur; de bien méditer l'exemple qu'elle leur donne et les leçons qu'elle leur adresse. Loin de nous de prendre sa place et de substituer notre parole à la sienne. Trop heureux le prêtre qui a la vérité pour maître et qui se fait disciple du Verbe fait chair ! *Felix quem veritas per se docet ! Beata anima quæ Dominum in se loquentem audit !* S'il se rend attentif à ses instructions et docile à ses avis, il ne voudra plus d'autre Docteur ; et, apprenant de lui tout ce qu'il lui importe de savoir, il dira, comme l'auteur de *l'Imitation* : *Taceant omnes Doctores ; sileant omnes creaturæ in conspectu tuo : tu mihi loquere solus !*

Que Dieu daigne bénir ce travail, entrepris pour sa gloire, pour le service de son Église et pour la sanctification de ses ministres ! Que la Bienheureuse Vierge, qui s'unit d'une manière si parfaite au sacrifice de son Fils, nous obtienne quelque part à ses lumières et à son amour ! Que les saints prêtres qui contemplent actuellement la divine Hostie dans la gloire, après l'avoir offerte si longtemps dans la foi, nous aident à la faire connaître, honorer et aimer sur la terre ! Enfin, que les ecclésiastiques fervents qui feront usage de ce livre, veuillent bien accueillir avec charité et réaliser à notre profit le vœu qu'exprime, dans un de ses derniers chapitres, l'humble auteur de *l'Imitation* : *Quicumque reverenter ac devotè altissimum hoc sacramentum celebrant, mei pauperis recordari dignentur et pro me peccatore suppliciter exorent !*

L. BACUEZ.

Du Divin Sacrifice et du Prêtre qui le Célèbre,
par L. Bacuez, prêtre, directeur au Séminaire de Saint-Sulpice.
1 fort vol. in-12.....Prix : 90 cts

Quand saurons-nous jusqu'au fond du cœur qu'il n'y a au monde qu'une chose à faire : bien vivre pour bien mourir.

H. Perreyve.

Quand vous avez peur de Dieu, jetez vous dans ses bras.
S. Augustin.

DIEU DANS SES ŒUVRES

L'UNIVERS ET L'INFINI.

Tout est mystère dans la nature.

Nous ne comprenons pas plus l'immensité de l'Univers, avec ses Soleils et ses mondes, que nous ne comprenons la petitesse des dernières particules matérielles. Si le *télescope* et les procédés astronomiques nous ont aidé à sonder la profondeur de l'abîme céleste, le *microscope* nous a fait pénétrer, de son côté, dans les abîmes plus mystérieux encore du monde invisible qui s'agite sous nos pieds.

Les dimensions constatées du monde des infiniment grands par rapport à nous, et sans compter ce que nous ne voyons pas encore dans les abîmes de l'espace, ont déjà tout lieu de nous satisfaire, et nous ne pouvons même nous faire une idée de son immensité que par des comparaisons ; encore ne pouvons-nous les emprunter qu'à une unité de mesure que nous puissions facilement saisir.

En effet, si nous prenions pour unité de mesure la vitesse de la lumière, par exemple, qui parcourt soixante-dix-sept mille lieues à la seconde, ou plus simplement encore la vitesse d'un boulet de canon dont la marche est de quatre cents mètres par seconde, et qui mettrait huit millions et demi d'années pour arriver à l'étoile *Sirius*, une de nos voisines, notre esprit serait confondu. Mais si nous prenons une unité de mesure qui nous soit familière, la marche rapide d'un convoi de chemin de fer qui parcourt cinquante kilomètres à l'heure, ou trois cents lieues par vingt-quatre heures, ou à peu près cent dix mille lieues par an, nous nous ferons une idée plus juste des vastes dimensions de l'Univers. Ainsi, il faudrait trois cent vingt *jours* pour arriver à la Lune, et trois cent cinquante *ans* pour arriver au Soleil ; pour arriver aux étoiles de première grandeur cent soixante-quinze millions d'années, et aux étoiles de dixième grandeur un milliard sept cent cinquante millions d'années ! Ceci cependant n'est encore qu'une première limite que la première lunette venue vous fait percevoir facilement ; c'est un commencement de l'abîme sans fin que les grands télescopes nous montrent peuplé de nébuleuses, dont les unes ont été réduites en soleils plus nombreux que les grains de sable ou

les gouttes d'eau de l'Océan, et dont les autres sont encore indéchiffrables. Sous l'action puissante du télescope, l'Univers s'est réellement transfiguré, et les infiniment grands nous plongent dans un étonnement qui va jusqu'à une épouvante donnant le vertige.

Nous allons en juger en prenant le problème de plus haut :

Commençons par introduire dans notre esprit l'idée de la *grandeur*, en nous figurant la Terre. Essayons d'y voyager en esprit. Traversons les mers ; employons des mois entiers à nous transporter d'un pôle à l'autre ; entreprenons d'explorer ces vastes continents dont l'homme, après tant de siècles, n'a pas encore réussi à pénétrer toutes les profondeurs. Que sont les voyages que nous exécutons dans les contrées qui nous entourent et qui nous coûtent cependant tant de peine, à côté de ce que la langue vulgaire nomme si bien le *Tour du monde* ? C'est là ce qui nous donne une idée de la valeur de la circonférence de la Terre. Que de pays divers se faisant suite l'un à l'autre pour compléter ce cercle immense ! Et laissons encore notre imagination percer cette masse de part en part, descendre jusqu'au centre, continuant sa route, remonter de là vers le point opposé de la surface. Cherchons, si nous le pouvons, à prendre idée d'un puits qui aurait trois mille lieues de profondeur. Voilà le diamètre de cet énorme globe à la périphérie duquel fourmillent tant de peuples. Quel colosse, comparativement à ces autres objets, tels que les montagnes, que nous nommons grandioses, et devant la grandeur desquels notre taille et même celle de nos plus prodigieux monuments s'humilie !

Et cependant cette masse puissante que nous avons tant de peine à embrasser n'est rien dans l'Univers. Posons-la sur le Soleil : elle y fera tout simplement l'effet d'une montagne. Il faudrait pétrir ensemble *quatorze cent mille* globes de la même dimension que la Terre pour en faire un globe de la même dimension que le Soleil ? Quatorze cent mille ! y pense-t-on bien ! voilà qui étonne ! Si le tour de la Terre est une si grande chose, qu'est-ce que le tour du Soleil ! Et cependant le cercle que nous décrivons chaque année dans notre voyage autour du Soleil est *deux cents* fois plus grand que cette circonférence du Soleil, et il est lui-même *trente fois* moindre que le cercle décrit par Neptune dans sa révolution périodique.

Avec Neptune, nous voici transportés à plus d'un milliard de lieues du Soleil, et, relativement au chemin qui nous reste à parcourir pour arriver aux étoiles les plus prochaines, ce n'est qu'un

pas. Ici, il n'y a plus moyen de compter par lieues : on se trouve conduit, en effet, à de tels chiffres que l'esprit s'y perd, et n'en tire plus aucune impression claire. La meilleure ressource que possède notre imagination, pour se glisser dans de telles grandeurs, consiste à prendre pour véhicule un rayon de lumière. Supposons que notre corps soit d'une nature assez éthérée pour se faire porter de la sorte, et partons : à chaque battement de seconde, nous faisons un bond de soixante-dix-sept mille lieues. Qu'est-ce, en comparaison, de ces bonds des coursiers de l'Olympe, devant la sublimité desquels s'extasiait Homère ? c'est une vitesse plus de cent mille fois supérieure à celle d'un boulet de canon. Il semble qu'avec un si merveilleux mouvement, il ne faille pas beaucoup de temps pour parvenir aux extrémités de l'Univers. Prenons patience, cependant : si nous avons eu soin de nous diriger sur le Soleil le plus voisin du nôtre, nous voyagerons ainsi sans trêve ni relâche, toujours poussés en avant, par notre véhicule, à travers les déserts de l'espace, pendant plus de deux ans, avant de nous apercevoir que nous nous rapprochons réellement du terme de notre course, et que l'astre sur lequel nous nous dirigeons, demeuré si longtemps à nos yeux sous la forme d'une simple étoile, grossit peu à peu, se distingue du reste du firmament, devient à son tour un véritable soleil, radieux, ardent, entouré, comme le nôtre, de son cortège de planètes.

Nous pouvons relayer et partir : après vingt mille ans de ces courses effrénées de soleil en soleil, nous aurons enfin atteint les extrémités du groupe d'étoiles dans lequel nous sommes placés ; mais alors se présenteront devant nous d'autres groupes placés à des distances que, même déjà habitués à la grandeur des étapes célestes, nous ne pourrions nous empêcher de trouver prodigieuses, et pour y atteindre, nous aurons à traverser des déserts comme nous n'en aurons point encore rencontré. Abrégeons, et disons seulement que les observations dont les hommes sont dès aujourd'hui capables, à l'aide de leurs instruments, permettent de conclure qu'après avoir voyagé de la sorte, sur un char de lumière, pendant des millions d'années, on aurait encore à poursuivre le voyage pendant d'autres millions d'années avant de toucher aux amas les plus lointains qui se découvrent d'ici-bas. Et qui peut douter que, arrivé à ces derniers astres, on n'apercevrait encore devant soi un ciel analogue à celui qu'on aurait derrière soi, et d'autres groupes situés dans le lointain à des distances pareilles ?

Voilà une idée de l'étendue de l'Univers ! Quelle est donc la grandeur de Celui qui a fait cet Univers ? Il est évident que la grandeur de l'œuvre n'est qu'un néant à côté de la grandeur de l'ouvrier. Le prophète donnait déjà un sentiment magnifique de la grandeur de Dieu, quand, le mettant en présence de notre monde, il disait : "Qui a mesuré les eaux dans le creux de sa main et pris avec trois doigts la masse de la Terre ?" — Mais qu'au lieu de ce simple globe de la Terre, on mette dans sa main cette multitude innombrable de soleils, de comètes, de planètes, d'astres de toutes sortes qui composent l'Univers, ce ne sera qu'une poussière, et elle n'y pèsera pas davantage. Une telle immensité n'est rien devant la sienne ; car non seulement il l'enveloppe, mais il la pénètre, et, de même que notre esprit est présent tout entier dans chacun des éléments de notre pensée, de même son être est présent tout entier en chacun des points les plus imperceptibles de cette merveilleuse et incommensurable machine.

Aussi, *les cieux*, dit le Psalmiste, *racontent la gloire de Dieu, et le firmament publie les ouvrages de ses mains : chaque jour annonce la parole au jour qui lui succède, et la nuit montre la science à la nuit suivante* (ps. XVIII). Ce langage des cieux est simple, mais en même temps si clair, et leurs caractères sont si lisibles, que toutes les nations, mêmes les plus barbares, qui ne sont ni savantes dans les langues, ni versées dans les lettres, sont en état de lire ce qu'ils annoncent et d'entendre ce qu'ils publient.— *Il n'y a point de nation, quelque langage qu'elle parle, où leur voix ne soit entendue. Leur bruit s'étend par toute la terre, et leurs paroles jusqu'aux extrémités du monde* (Ibid.).

La remarque que fait ici le Psalmiste s'accorde avec l'expérience. On n'en peut pas douter, après les conséquences que toutes les nations ont tirées des ouvrages de Dieu, particulièrement de la structure des cieux ; savoir qu'il y a un Être souverain ; que ceux qui ont fait profession d'athéisme ou qui ont attribué au hasard ce qui ne peut être que l'ouvrage des mains de Dieu, ont embrassé une opinion singulière et monstrueuse. Aussi, dit Elien il n'y a jamais eu aucun barbare qui n'ait respecté la divinité, ou qui ait révoqué en doute s'il y a des dieux, et s'ils prennent soin des choses d'ici-bas. Jamais aucun homme, soit Indien, soit Celte ou Égyptien, n'a pensé sur cette matière comme Évéméris ou Eumerus le Messénien, Diogène le Phrygien, Hippon, Diagoras, Sosias, Épicure. Aussi un des arguments dont se sert Platon pour

prouver l'existence d'un Dieu est tiré du consentement unanime de tous les peuples, c'est-à-dire et des Grecs et des Barbares, qui conviennent tous qu'il y a des dieux. Plutarque s'explique d'une manière conforme à ce que dit notre Psalmiste. *Les hommes, dit-il, ont commencé à reconnaître un Dieu, lorsqu'ils ont fait attention à la beauté et à la régularité des astres, à l'harmonie merveilleuse qu'ils entretiennent dans tout l'univers, aux révolutions constantes du jour et de la nuit, à la vicissitude de l'hiver et de l'été, du lever et du coucher des astres pendant toute l'année.* Je passe sous silence un grand nombre d'auteurs païens, dont je pourrais rapporter les témoignages sur cette matière. *Quand on regarde les cieux, dit le stoïcien dans Cicéron, quand on contemple les corps célestes, peut-on se refuser à l'évidence? Peut-on ne pas reconnaître qu'il y a une Divinité, un être parfait, une intelligence infinie qui les gouverne... un DIEU qui est partout, qui règle tout par sa puissance? Quiconque aurait quelque doute là-dessus, je crois qu'il pourrait aussi révoquer en doute s'il y a un soleil qui nous éclaire.* Ensuite il prouve que cette idée de la Divinité n'est pas une vaine imagination qui dépende du caprice ou de la fantaisie des hommes, mais que c'est une opinion fondée sur de solides raisons, autorisée par le témoignage de tous les siècles, confirmée par l'épreuve et par la longueur du temps. *Car, dit-il, le temps dissipe les vaines opinions, mais il confirme les jugements de la nature, c'est-à-dire les connaissances qui sont fondées sur un jugement solide et sur la nature des choses. C'est pour cette raison, ajoute-t-il, que non seulement parmi nous, mais encore parmi les autres peuples, le culte des dieux et les saintes pratiques de la religion s'augmentent et s'épurent de jour en jour.*

Les cieux annoncent donc la gloire de Dieu, même aux nations païennes; tant il est évident qu'ils sont l'ouvrage des mains d'un Être souverain.

—(Le monde des infiniment grands.)

Instruction religieuse en exemples suivant l'ordre des leçons du catéchisme, par le R. P. F. X. Schouppe, S. J. 3 forts vol. grd in-12..... Prix : \$3.50

Mois de Marie des prédicateurs ou cours complet de sermons, conférences, instructions pour tous les jours du mois de Marie, pour toutes les fêtes et sur tous les sujets se rapportant à la sainte Vierge, accompagnée de riches matériaux, par M. l'abbé Martin, 9me édition. 2 vol. in-8^s.....Prix : \$3.00

LA BONNE MÈRE

Mission providentielle de la femme chrétienne

Si nous avons été perdus par une femme, c'est aussi par l'entremise d'une femme que nous avons été sauvés. Et c'est en souvenir de ce mystère d'une charité sans bornes que, trois fois par jour, au son de la cloche, de tous les points du globe, s'élève vers le Ciel ce cri de reconnaissance : *Ave, Maria !* Je vous salue, Marie !

Avant la venue de Notre-Seigneur, plusieurs saintes femmes furent comme l'image symbolique de la Vierge Immaculée de Nazareth, et par là même, de la femme chrétienne. Esther et Judith, — pour ne citer que deux noms, — reçurent d'en Haut la mission de sauver leur peuple ; avec l'assistance divine, elles y réussirent, la première, par son héroïque vertu, la seconde par ses prières et ses larmes.

Depuis l'avènement du Sauveur des hommes, la mystérieuse et sage Providence de Dieu s'est visiblement plu à sanctifier le monde, non seulement par le ministère de ses apôtres, mais encore par les prières et les vertus de la femme véritablement chrétienne.

Faut-il ici des témoignages ?

La France est devenue catholique sous Clovis I^{er}. A qui, après Dieu et son apôtre saint Remi, Clovis a-t-il dû sa conversion et celle de ses vaillants guerriers ? Aux prières et aux larmes d'une sainte femme : de sainte Clotilde.

A qui devons-nous l'immortel docteur d'Hippone, saint Augustin ? Après Dieu et l'évêque de Milan, nous le devons aux prières, aux larmes, au dévouement infatigable d'une sainte femme : de sainte Monique.

A qui devons-nous un de nos plus grands et de nos plus vertueux monarques, Louis IX ? Aux vertus, aux sages conseils d'une pieuse femme : Blanche de Castille.

Et sans interroger le passé, aujourd'hui même, au milieu d'un siècle si tourmenté par les mauvaises doctrines et les funestes exemples, quel est un des principaux motifs qui nous font espérer des jours meilleurs ? De saintes femmes prient, se dévouent, donnent l'exemple des plus généreuses vertus.

Il y a un rempart qui désespère les complots de l'impiété ; il y a un ennemi qui combat victorieusement le vieux serpent : la femme vertueuse.

A quelle douce influence, à quel saint dévouement devons-nous,

après Dieu, la vocation de nos prêtres, l'impulsion donnée à l'Œuvre de la Propagation de la Foi, à celle de la Sainte Enfance, à celle des Orphelinats, des Catéchismes, sous la direction de l'Eglise, à tant d'autres Associations créées au profit des âmes et des pauvres ? A des femmes véritablement chrétiennes.

Quel souvenir, à la fois attendrissant et fort, ramène entre les bras de Dieu tant de pauvres pécheurs, au déclin de leur vie, et tant de jeunes hommes qui sont frappés avant d'avoir atteint la plénitude de leurs jours ? le souvenir d'une sainte Mère.

Oh ! la femme vertueuse ! la Mère sage, sérieuse, chrétienne ! De quel prix n'est-elle pas pour la sanctification des familles et le salut de la société ?

Napoléon Ier disait un jour : " Ce qu'il nous faut ? ce sont des Mères !..." Et, dans une autre circonstance, il expliquait ainsi sa pensée à une Directrice de Pensionnat : " Il faut, pour le bonheur des femmes et pour celui des autres, qu'elles soient sincèrement religieuses."

Dernièrement, un laïque éclairé, à qui je parlais de l'influence des femmes sur leurs familles, me fit cette sage réponse : " Si la femme est bonne, une famille a les trois quarts de ce qu'il lui faut pour être selon le cœur de Dieu."

Le vénérable curé d'Ars a eu, sur ce sujet, une belle parole. Un jour, on lui disait : " Vous êtes bien heureux d'avoir eu, de si bonne heure, le goût de la prière !"—Il répondit : " Après Dieu, c'est l'ouvrage de ma Mère. Elle était si sage !... La vertu passe du cœur des mères dans le cœur des enfants, qui font volontiers ce qu'ils voient faire."

Que faut-il conclure de tout cela, Mères chrétiennes ? Ne faut-il pas vous demander si vous comprenez, comme il convient, les vues de la Providence, et si vous répondez suffisamment à votre admirable vocation, comme l'exigent la raison et la foi, votre intérêt et l'intérêt général ?

Malheur, oui, j'ose le dire, malheur à celles d'entre vous qui se contenteraient d'être des chrétiennes passables, des chrétiennes superficielles, se bornant à accomplir certains actes religieux, sans s'occuper, sérieusement, du salut de leur mari ou de leurs enfants ! Malheur à celles-là, parce qu'elles trahiraient les desseins de Dieu !

Heureuses et bénies, au contraire, mille fois heureuses et mille fois bénies serez-vous, si, avec la grâce de Dieu, vous savez être fidèles à votre mission, c'est-à-dire si vous êtes des chrétiennes éclairées et sérieuses, des épouses et des mères dévouées, à la vie et à la mort, au bien temporel et spirituel de votre famille !

La Bonne Mère, ou la Mère de Famille selon le Cœur de Dieu, par le Chanoine Parisot. 1 beau vol. grd in-18, 366 p. 65 cts relié élégamment..... \$1.15

L'extrait publié plus haut vient de ce livre.

GERMAINE COUSIN

L'humble fille naquit à Pibrac en 1579, dans la chaumière d'un laboureur. Sa vie parut, dès le premier moment, vouée à la souffrance et aux afflictions : elle apportait en naissant de cruelles infirmités, car elle était privée de l'usage de la main droite et couverte d'écrouelles. A peine sortie du berceau, Dieu lui retira sa mère. Et comme s'il eût fallu que toutes les épreuves vinsent fondre à la fois sur cette tête si frêle, son père ne tarda pas à se remarier, et lui donna une marâtre. Au lieu de prendre en affection ou du moins en pitié l'orpheline que la Providence lui confiait, cette seconde femme la prit en aversion. Quelle suite de disgrâces ! Ne plaignez pas cependant le sort de Germaine. Dieu voulait jeter dans le creuset de sa grâce cette âme bénie, la former, la tourner vers lui, ôter à sa pensée et à ses désirs les moindres inclinations qui pourraient l'abaisser encore vers la terre, et lui demander, dès le commencement, son corps infirme, son esprit ignorant, son cœur rebuté, pour en faire comme le trésor épuré dont il allait enrichir la terre et le ciel.

On ne l'envoya point à l'école, et jamais elle n'eut d'autres leçons que celles de la religion et du cathéchisme. Elle n'eut qu'un maître, Jésus Christ, invoqué dans l'église et expliqué par la bouche d'un humble pasteur. Tout porte à croire qu'elle ne sut même pas lire, et que, de l'alphabet, elle ne connut jamais que le signe placé par nos pères au frontispice de l'abécédaire chrétien : *la croix de Dieu*. O savante ignorance ! O simplicité éclairée ! Soyez bénies. Qu'importent les écoles du monde à qui connaît et fréquente l'école de la croix ! Germaine ne savait qu'une chose, Jésus et Jésus crucifié, Mais cette chose était celle que saint Paul se glorifiait de connaître. celle qu'il avait apprise au troisième ciel. Cette chose était celle que de grandes intelligences ne veulent ni entendre ni supporter, comme si elle ne suffisait pas à tout, comme si rien au monde pouvait la remplacer. La croix est en effet comme le livre sanglant que Jésus nous ouvre en étendant les bras, et dans lequel nous pouvons apprendre tout l'ordre des conseils de Dieu. Le prix de la grâce, la laideur du péché, l'importance et la nécessité du salut, tout est là, aussi bien que la règle sûre et invariable qui peut

former tous nos jugements. La croix est le mystérieux abrégé de la doctrine de l'Évangile et de toute la théologie chrétienne.

Dès que Germaine fut en âge de quitter la maison, son impietoyable marâtre la mit à la garde des troupeaux. Représentez-vous un vallon qu'un ruisseau traverse et qui n'a pas quatre cents pas de longueur. C'est l'église du village qui en borne l'horizon à l'orient : c'est une épaisse forêt qui la ferme au midi ; un soleil brûlant, voilà la tente de l'humble bergère ; le sol d'une prairie, voilà sa demeure. Dans cet étroit domaine, cette petite bergère s'était créé une chaste et silencieuse retraite. Jamais on ne la vit rechercher la société et les jeux des enfants de son âge ; leurs amusements ne l'attiraient pas, leurs rires ne la troublaient pas dans ses recueils. Si elle élevait la voix, c'était pour les exhorter doucement à se souvenir de Dieu et les rappeler à leurs devoirs.

Germaine, après avoir supporté le poids de la chaleur et du jour, ne retrouvait point, au foyer domestique, les caresses du soir. Son père ne la pressait pas sur ses genoux ; il ne lui donnait point le baiser d'adieu qui précède le sommeil ; sa marâtre, toujours impérieuse, toujours irritée, la renvoyait dans quelque coin. Elle aimait ses frères et ses sœurs ; mais on lui défendait d'approcher d'eux. Elle était prête à les servir sans témoigner aucune jalousie pour les préférences odieuses dont elle était témoin ; mais on repoussait ses avances, et on raillait son humilité. Elle s'éloigne ; mais la porte se ferme sur ses pas, et il ne lui reste pour passer la nuit que le coin d'une étable, pour couche qu'un tas de sarments, moins dur encore que l'inflexible dureté de sa famille.

Oh ! comme elle quittait cet indigne grabat avec une sainte joie ! Comme elle devançait l'aurore pour rassembler ses moutons et retourner dans les pâturages ! Comme elle saluait dans le jour renaissant la divine lumière de son âme et les bienfaits de son Dieu ! Cependant la cloche du lieu saint s'est fait entendre : la messe commence ; Jésus va descendre sur l'autel. Germaine, au son de la cloche, plantait en terre sa houlette ou sa quenouille, et courait à l'appel de Celui qui a dit : " Ne craignez rien, petit troupeau : je serai avec vous. " A son retour, elle retrouvait ses moutons tranquilles comme au bercail. Jamais les loups ne lui en enlevèrent aucun ; jamais ce troupeau, gardé par la bergère absente, ne s'écarta des limites qu'elle lui avait marquées, ni ne causa le moindre dommage dans les terres voisines. Croissez et multipliez, brebis de la pieuse Germaine. Il n'y a pas, dans le village, de troupeau

plus beau, il n'y en a pas de plus nombreux. Croissez, en dépit des injures et des reproches d'une cruelle marâtre. Sa conduite attirerait sur sa maison la malédiction divine ; mais Germaine la détourne par sa piété, et, non contente d'écarter la foudre, elle obtient la rosée du ciel ; elle procure l'aisance, et elle continue, dans son magnanime détachement, à ne jouir que de la pauvreté.

A l'habitude d'aller à la messe et d'en goûter l'ineffable mystère, Germaine joignait une sainte assiduité à recourir au sacrement de pénitence, et à recevoir le corps et le sang de Jésus-Christ dans la divine Eucharistie. Chaque dimanche et chaque fête la trouvaient à la sainte table. La ferveur avec laquelle elle recevait son Dieu, offrait un spectacle si touchant que ceux qui la voyaient, en étaient ravis. Mais qui peut dire ce qu'éprouvait Germaine ? O Dieu des pauvres, comme vous aimiez son travail ! O Dieu des humbles, comme sa modestie vous charmait ! O Dieu des vierges, comme vous la trouviez belle et pure ! O Dieu des opprimés, comme vous aimiez à contempler en elle votre ressemblance, à soutenir sa ferveur, à mêler aux amertumes de sa croix des douceurs secrètes, et à lui faire boire jusqu'à la lie le calice des rebuts et des humiliations pour l'enivrer de vos délices !

Après Jésus, elle n'aimait rien plus que Marie. Son chapelet était son livre ; l'*Ave Maria*, sa prière favorite. Au son de l'*Angelus* elle s'agenouillait en quelque lieu qu'elle se trouvât ; et telle était sa fidélité à cette pieuse pratique, qu'on la vit se prosterner au milieu de la neige et de la boue, sans prendre le temps de choisir une meilleure place, tant elle était jalouse de répondre au premier appel de cette cloche qui, depuis quatre siècles, chante entre la terre et les cieux les louanges de Marie !

Venez autour de la pieuse bergère, petits enfants de Pibrac. Germaine a grandi ; elle peut maintenant vous instruire. Ce maître, il est vrai, ne sait pas lire dans les livres ; mais il lit dans vos cœurs, il lit dans les cieux. Écoutez-la. Comme elle parle de Jésus et de Marie ! Quelle attitude ! quelle langage ! quelle douceur ! Germaine s'est faite maîtresse d'école comme Jeanne de Chantal ! Germaine a prouvé, par son exemple, que l'instruction est un trésor qu'il faut répandre, et que la plus naturelle et la plus noble des professions dans le christianisme, est d'éclairer, d'édifier et de sauver les âmes.

Avec de telles vertus, il lui eût manqué quelque chose si elle n'eût pas attiré sur elle les persécutions et les railleries. On riait

de sa simplicité, on l'appelait la bigote. Mais rassurez-vous : Dieu la vengera bien, et il fera au besoin un miracle pour montrer qu'il l'aime et qu'il la protège. Germaine, pour se rendre à l'église, était obligée de traverser le ruisseau de Courbet. Elle le passait à gué, dans les temps ordinaires ; mais un jour que les pluies d'orage l'avaient rendu infranchissable, elle vint, selon sa coutume, au bord du ruisseau dont les ondes, gonflées par une nuit pluvieuse, se précipitaient avec fracas ; des paysans qui l'observaient, s'arrêtèrent à quelque distance, se demandant entre eux comment elle franchirait l'obstacle. Germaine approche. O merveille ! Les eaux s'entr'ouvrent, et la bergère passe sans mouiller seulement le bord de sa robe, sans s'apercevoir, tant elle est simple et naïve ! du miracle que Dieu opère en sa faveur. Mais vingt témoins ont vu de leurs yeux cet éclatant prodige ; ils le racontent partout, et on se demande quelle est celle à qui les vents et les flots obéissent.

Tandis que Dieu lui conciliait ainsi l'admiration de la contrée, elle se conciliait elle-même le cœur des pauvres, en partageant avec eux le peu de pain qui suffisait à peine à ses propres besoins. Le bruit de ses aumônes éveille les soupçons de sa marâtre ; elle la suit un jour un bâton à la main, pour reprendre le morceau de pain qu'elle emportait dans son tablier. Elle arrive ; le tablier tombe : c'était des fleurs, nouées en bouquets, dans une saison où la terre n'en produisait plus. Elisabeth sur le trône, Germaine à la tête de son troupeau, ont obtenu la même grâce ; le Ciel leur a envoyé les mêmes présents.

C'était comme une douce invitation pour la pieuse bergère à aller rejoindre l'Époux divin à qui elle avait donné son amour. Déjà on la respecte et on l'honore dans tout le pays ; sa marâtre a cessé ses mauvais traitements ; son père a retrouvé pour elle un peu d'affection. Son sort allait changer peut-être. Non, Dieu vient de lui envoyer les fleurs, gages de ses fiançailles éternelles. Que le monde ne songe plus à lui rendre justice : sa carrière est finie. Elle s'était couchée le soir sur son lit de sarments ; le lendemain matin, elle ne répondit point à la voix qui l'appelait. Elle s'était endormie dans la prière ; elle se réveilla au ciel, la louange parfaite à la bouche. Elle avait cessé de vivre.

O faibles mortels ! voulez-vous savoir l'heure de ce mystérieux passage ? Interrogez ces deux religieux qui, surpris par l'obscurité, ont été obligés de s'arrêter dans la forêt voisine et d'y attendre le

jour. Il était minuit, et ils priaient ensemble, quand tout à coup les bois s'illuminent d'une clarté plus belle que celle de l'aurore ; une troupe de vierges descend des cieux et se dirige vers Pibrac. Un moment après, la vision a reparu ; mais le cortège s'était augmenté d'une vierge que les autres entouraient d'honneurs, et qui portait une couronne de fleurs nouvelles.

C'est Germaine qui a quitté la terre ; Germaine qui a été emmenée dans les cieux.

Elle venait d'atteindre sa vingt-unième année. " Semblable, dit " un pieux auteur, à un lis odorant qui se penche bientôt vers la " terre, après l'avoir embellie par son éclat et embaumée par ses " parfums, elle tomba à la fleur de son âge, après avoir répandu " autour d'elle la bonne odeur de ses vertus ; mais les anges la " recueillent et la transplantent dans le jardin du ciel ; elle de- " vient la parure des noces de l'Agneau sans tache ; elle éclate, " elle resplendit avec une beauté incomparable. "

Écoutez, et jugez quel est dans les cieux le crédit de la bergère de Pibrac !

Mgr BESSON.

CATÉCHISME ET PREMIÈRE COMMUNION

GRAND CATÉCHISME DE LA PERSÉVÉRANCE CHRÉTIENNE ou explication philosophique, apologétique, historique, dogmatique, morale, canonique, ascétique et liturgique de la religion, par P. d'Hauterive, neuvième édition, 14 beaux volumes in-12, prix : \$14.00, relié \$17.50.

RÉPERTOIRE HISTORIQUE DU CATÉCHISTE de première communion et de confirmation, ou recueil d'histoires, de traits et de légendes sur la Pénitence, l'Eucharistie et la Confirmation, par M. l'abbé V. Postel, 1 vol. in-12, 50 cis.

CATÉCHISME CATHOLIQUE ou cours de lectures sur la religion, et questionnaire sur le catéchisme avec réponses, par M. l'abbé Dumont, 3 vol. in-12, \$2.25.

LE CATÉCHISME DES PEUPLES DE LA CAMPAGNE ET DES VILLES, par un Prêtre missionnaire, 8^e édition, 2 gros vol. in-12, \$1.25.

LE PETIT DIRECTEUR DES CATÉCHISMES, par M. l'abbé Turcan, 1 vol. in-12, 88c.

CATÉCHISME DOGMATIQUE ET MORAL, ouvrage utile aux peuples, aux enfants et à ceux qui sont chargés de les instruire, par M. Jean Couturier, 9^e édition, 3 vol. in-12, prix \$2.00, ou 2 forts vol. in-8^e, \$2.50.

CATÉCHISME DU CATÉCHISTE, ou explication raisonnée de la doctrine chrétienne, par M. l'abbé E. Barthe, chanoine honoraire de Rodez, et auteur de plusieurs ouvrages religieux ; et par M. l'abbé Fabre, 2 forts vol. in-12, \$2.00

PRATIQUE DE L'ENSEIGNEMENT DU CATÉCHISME aux enfants qui n'ont pas fait leur première communion, nouvelle méthode pour donner la première instruction religieuse, par M. A. Maudouit, prêtre du diocèse de Coutances, aumônier des Trinitaires de Ducey ; 3^e édition, revue, corrigée et augmentée, 2 vol. in-12, \$1.50.

LE MISSIONNAIRE DES ENFANTS, par le R. P. Furniss, de la Congrégation du T.-S. Rédempteur, ouvrage traduit de l'anglais par un Père de la même Congrégation, 2e édition, revue avec soin, 1 beau vol. in-8°, \$1.00.

EXPLICATION DU CATÉCHISME ou Cours d'Instruction religieuse, par M. l'abbé Briault, 1 vol. in-12, \$1.00.

LE GRAND CATÉCHISME DE CASINIUS, ou Précis de la Doctrine chrétienne appuyé de témoignages nombreux de l'Écriture et des Pères, par le R. P. Casinius, de la compagnie de Jésus, 4e édition, 7 forts vol. in-8°, \$9.00.

NOUVELLE EXPLICATION DU CATÉCHISME DE RODEZ, divisée en instructions pouvant servir de prêches, avec de nombreux traits historiques, par M. Noël, 6 vol. in-12, \$6.00, reliés, \$7.50.

EXPOSITION DE LA DOCTRINE CATHOLIQUE, par Mgr Capeceletro, arch. de Capoue, 2 vol. in-8°, \$2.50.

MANUEL DE L'ŒUVRE DES CATÉCHISMES et de l'éducation chrétienne, à l'usage des catéchistes, des parents et des maîtres. A.M.S. C. G. 1 fort vol. in-12, 88c.

LE CATÉCHISME DES GRANDS ET DES PETITS. Nouvelle explication simple, détaillée et pratique du catéchisme pour la première communion et la persévérance, enrichie d'un grand nombre de comparaisons et de traits historiques par M. l'abbé Jouve, 3 vol. in-12, \$2.50.

CATÉCHISME DES FAMILLES ou explication méthodique et familière des vérités de la religion, d'après les catéchismes les plus estimés; avec des traits historiques empruntés à l'écriture sainte, etc., par M. l'abbé Monet, 1 très fort vol. in-12, 88 cts.

COURS DE RELIGION ou grand catéchisme, par un aumônier de pensionnat. 1 vol. in-12, 50 cts.

DOCTRINA SACRI CONCILII TRIDENTINI et catechismi romani de completa summa S. Evangelii, per P. D. Joan. Bellarminum, 2 forts vol. in-8°, \$3.00.

CATÉCHISME DU CONCILE DE TRENTE, traduction nouvelle avec le texte en regard, enrichie de notes considérables, par M. l'abbé Gagey, 5e éd. 2 forts vol. in-8°, \$2.50.

CATÉCHISME D'UNE MÈRE CHRÉTIENNE à ses enfants, par Madame B. Valogne, 1 vol. in-12, 63 cts.

QUESTIONNAIRE EXPLICATIF DU CATÉCHISME DE LA PROVINCE ECCLÉSIASTIQUE DE QUÉBEC, suivi d'un petit questionnaire pour les jeunes enfants. 1 vol. in-12 cart. 60 cts.

PETIT CATÉCHISME UNIVERSEL, par le cardinal Bellarmin. 1 vol. in-12 orné de 50 gravures, 40 cts.

LE CATÉCHISME EXPLIQUÉ AUX ENFANTS, par M. l'abbé Bourgeois. 1 vol. in-18 cart., 25 cts.

LA CLEF DES CATÉCHISMES ou vérité de la religion chrétienne et catholique à la portée de tout le monde, par M. l'abbé Somain, in-12, 15 cts.

LE CATÉCHISME DE LÉON XIII, traduit de la 7e édition, par le R. P. Bonchon, et annoté par le R. P. Fournel, in-12, 25c.

ABRÉGÉ DE L'EXPLICATION HISTORIQUE, DOGMATIQUE, MORALE, ET LITURGIQUE DU CATÉCHISME, par M. l'abbé Guillois, 17e éd., 1 vol. in-12, 50 cts.

EXPLICATION HISTORIQUE, DOGMATIQUE, MORALE, LITURGIQUE ET CANONIQUE DU CATÉCHISME avec la réponse aux objections tirées des sciences contre la religion, par M. l'abbé Guillois. 4 volumes in-12, \$2.50.

EXPLICATION DU CATÉCHISME DE LA PREMIÈRE ENFANCE, par M. l'abbé Kinet, 1 vol. in-12, cart. 65 cts.

THÉOLOGIE DU CATÉCHISTE, doctrine et vie chrétienne, par M. l'abbé Le-Clercq. 2 vol. in-12, \$1.75.

L'ENCHIRIDION DU CATÉCHISTE, avis, homélies, histoires, prières, méditations, hymnes, cantiques et autres exercices pour la première communion, par M. l'abbé Régnaud, 1 fort vol. in-12, \$1.00

LA SOMME DU CATÉCHISTE, cours de religion et d'histoire sacrée, par M. l'abbé Régnaud. *Cours de religion*. 4 très forts vol. in-12, \$4.00. *Cours d'histoire sacrée*, 4 très forts volumes in-12, \$4.00.

EXPLICATION GÉNÉRALE DU CATÉCHISME DE LA DOCTRINE CHRÉTIENNE, par D.

Garcia-Mazo, prédicateur de la cour d'Espagne, 6e éd., 1 vol. in-18, 63 cts.

CATÉCHISME A L'USAGE DES HUMBLÉS SERVITEURS DU SAINT ET IMMACULÉ CŒUR DE MARIE, par le R. P. Barrelle, S. J., 1 vol. in-18, 35 cts.

LE CATÉCHISTE, cours de religion et d'histoire sacrée, à l'usage des catéchismes de première communion par M. l'abbé Régnaud. 4 vol. in-18, \$1.00.

COURS DE RELIGION d'après l'ouvrage allemand du R. P. Wilmers, S. J., par l'abbé Grosse, directeur du collège de Sierck, chanoine de Metz, 6 forts vol. in-8, \$10.00.

AUX MÈRES CHRÉTIENNES. Entretiens et conseils, avant et après le catéchisme, par M. l'abbé Dumax, 1 volume in-12, 38 cts.

IMPORTANCE DE LA PREMIÈRE COMMUNION démontrée par des exemples, par le R. P. Huguét, 1 vol. in-18, 38 cts.

LE LENDEMAIN DU BEAU JOUR DE LA VIE ou manuel de persévérance après la première communion, par M. l'abbé Fliche, 1 vol. in-18, 38 cts.

LA PREMIÈRE COMMUNION A L'ÉCOLE DU DIVIN MAÎTRE, lettre sur la vie chrétienne, par M. l'abbé Moniquet, 1 fort vol. in-18, 75 cts.

LA PRÉPARATION A LA PREMIÈRE COMMUNION ou Recueil d'instructions spéciales pouvant servir de lectures préparatoires à la première communion, par M. l'abbé Laden, 1 vol. in-18, 38 cts.

LE BON ÂGE DE LA CONFIRMATION et de la persévérance, par Mgr Postel. 1 vol in-18, 50 cts.

COURS COMPLET D'INSTRUCTIONS pour la retraite et le jour d'une première communion, par M. l'abbé Brugalié. 1 vol. in-8, 75 cts.

LES TRIOMPHEs DE JÉSUS, récits intimes sur la première communion, comprenant une retraite préparatoire, par M. l'abbé G. Delmas. 1 vol. grand in-18, 63 cts.

PREMIERS COMMUNIANTS EN RETRAITE, ou trois cours divers d'exercices préparatoires à la première communion, par M. Himonet, curé. 1 vol. in-12, 63 cts.

LA PREMIÈRE COMMUNION, causeries familières d'une mère avec ses enfants, par Mme G. R. 1 vol. in-12, 50 cts.

LES MYSTÈRES DE LA PREMIÈRE COMMUNION ou les merveilles de la grâce, par M. l'abbé Delmas. 1 vol. in-12, 50 cts.

PREMIÈRE ET SECONDE COMMUNION et retraites préparatoires, par l'abbé Sallesse. 1 fort vol. in-18, 38 cts.

LA PREMIÈRE COMMUNION ou petit manuel à l'usage des enfants devant participer pour la première fois aux Saints Mystères et des personnes chargées de les y préparer, par le P. Schouppé, S. J. in-18, 10 cts.

LE MÉMORIAL DES ENFANTS QUI SE PRÉPARENT A LA PREMIÈRE COMMUNION. Brochure in-18, 5 cts.

UN MOT A L'ENFANT qui se prépare à la première communion, lectures et récits par M. l'abbé Donais. Brochure in-18, 5 cts.

LA PREMIÈRE COMMUNION, cours d'instructions, précédé d'une méthode, par M. l'abbé Legendre. 3 vol. in-12, \$2.25.

PETIT LIVRET DU CATÉCHISME de première communion, par M. l'abbé G. D. Petit vol. in-32, 5 cts.

LA PERSÉVÉRANCE après la première communion, motifs, moyens et effets. Petit vol. in-32, reliure toile, 25 cts.

LA PERSÉVÉRANCE après la première communion, démontrée par des traits édifiants et des exemples contemporains 1 vol. in-18, 15 cts.

MÉMORIAL DE LA PREMIÈRE COMMUNION par M. A. Gentelles. 1 beau vol. in-18, relié tranche rouge, 60 cts.

L'ENFANT EN RETRAITE pour la première communion, par M. l'abbé Legendre. Petit vol. in-32, cart., 25 cts.

LE GRAND JOUR APPROCHE, ou lettres sur la première communion, par Mgr Gaume, 25e édition. 1 vol. in-18, relié, 60 cts.

LE SEIGNEUR EST MON PARTAGE, ou lettres sur la persévérance après la première communion, par Mgr Gaume. 1 vol. in-18, relié, 50 cts.

LE MEUX COMMUNIANTE, par le R. P. Baker de l'ordre de S. François. 1 vol. in-32, 25 cts.

PRÉCIEUX SOUVENIR DE LA PREMIÈRE COMMUNION, ou exercices pratiques pour la réception des sacrements, par l'auteur "de Prétoire au Saint-Sépulcre." Petit vol. in-32, 15 cts.